

Compte rendu de séance

Séance du 10 février 2020 à 20H30

L'an 2020 et le 10 février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de FAUVEL Marc Maire

Présents : M. FAUVEL Marc, Maire, M. GAUDIN Xavier, Mme GUILLEUX Monique, M. LETORT Anthony, Mme BASLÉ Marie-Pierre, Mme MARTIN Bernadette, Mme LERAY Stéphanie, M. DAVENEL Dominique, Mme GANDOUIN-VIEL, Jacqueline, M. LEBRETON David, Mme CHESNAIS Laëtitia.

Absents excusés :

M. LETORT Yoann.
M. MARION Bertrand.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 13
- Présents : 11

Date de la convocation : 04/02/2020

Date d'affichage : 04/02/2020

A été nommé(e) secrétaire : M. LEBRETON David.

Avant d'ouvrir la séance M. Le Maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Délibération : Devis pour reprise d'une section de busage rue de l'Eglise.
- Délibération : Renouvellement du bail pour l'école Ste-Elisabeth.

SOMMAIRE

- Délibération : Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2019 pour budgets principal et annexes.
- 2 D.I.A.

⇒ 2020-02-05 – Devis pour reprise d'une section de busage rue de l'Eglise

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de reprise d'une section de busage rue de l'église et présente le devis de l'entreprise SRAM T.P. de Servon-Sur-Vilaine qui effectue déjà des travaux de réfection de voirie sur ce secteur :



COMMUNE DE SAINT JEAN SUR
VILAINE
9 rue de Rennes
3220 SAINT JEAN SUR VILAINE

SERVON SUR VILAINE, le 31 janvier 2020

Objet : Rue de l'Eglise - Reprise d'une section de busage
D2020.020

DEVIS

N°	Désignation	U	Q	P.U	Montant HT
	Forfait de travaux : . Terrassement de découverte de la section de busage affaissée et son extraction (mx : 6ml), . La repose d'une buse Ø400 PEHD CR8 . La confection de 2 regards de jonction à grille fonte . Le remblaiement en 0/31.5	F	1	1 480.00	1 480.00
<i>Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur. Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes sera répercutée sur les prix. La signature du présent devis revêt acceptation des conditions particulières figurant au dos du présent devis. Durée de validité de l'offre à la date du présente devis : 2 mois</i>					
TOTAL HT					1 480.00
TVA 20%					296.00
TOTAL TTC					1 776.00
Le Client (signature précédée de la mention : "Lu et approuvé, bon pour travaux" :		L'entreprise,			

Siège social : 61, rue de la Boisinière - 35530 SERVON SUR VILAINE
Tél.02.99.85.31.78 - Fax : 02.99.85.33.78 - Courriel : sramtp@orange.fr
SARL au capital de 10 000 euros - Code APE : 4312A - N° Intracommunautaire : FR 26 520 258 955 000 35

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise SRAM T.P d'un montant de 1 480.00 € H.T. (1 776.00 € T.T.C.).

⇒ 2020-02-06 – Renouvellement du bail commercial pour l'école Ste-Elisabeth

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que le bail au profit de l'A.E.P.E.C de l'école Ste-Elisabeth arrive à échéance en février 2020.
Il précise que les surfaces ont été revues notamment par rapport au Centre de Loisirs. Après avoir présenté le détail des surfaces et des occupations, M. Le Maire propose les montants suivants :

Occupation pour l'école : **333.33 € /mois**
 Occupation pour le restaurant scolaire : **242.85 €/mois**
 Occupation pour le CLSH/Garderie : **152.98 €/mois**

LOYER ANNUEL ESTIMÉ A 8 749,93 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de reconduire le bail commercial au profit de l'A.E.P.E.C aux montants proposés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

⇒ 2020-02-07 – Vote du compte administratif et compte de gestion 2019 du budget principal « COMMUNAL »

Le Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2019 ont été présentés de la façon :

	Alloué	Total émis
Dépenses	2 869 050.33 €	1 471 406.64 €
Recettes	2 869 050.33 €	2 718 413.39 €
Solde (R-D)	0.00 €	1 247 006.75 €

INVESTISSEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	1 954 843.36 €	864 672.46 €
Recettes	1 954 843.36 €	1 733 735.53 €
Solde (R-D)	0.00 €	869 063.07 €

FONCTIONNEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	914 206.97 €	606 734.18 €
Recettes	914 206.97 €	984 677.86 €
Solde (R-D)	0.00 €	377 943.68 €

→ **Excédent d'investissement** : **869 063.07 €**
 → **Excédent de fonctionnement** : **377 943.68 €**

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif du budget principal « Commune » et le Compte de Gestion dressé par le Trésorier de Vitré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés ci-dessus.

⇒ 2020-02-08 – Vote du compte administratif et compte de gestion 2019 du budget « ASSAINISSEMENT »

	Alloué	Total émis
Dépenses	356 809.42 €	144 510.08 €
Recettes	356 809.42 €	309 387.37 €
Solde (R-D)	0.00 €	164 877.29 €

INVESTISSEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	115 881.65 €	0.00 €
Recettes	115 881.65 €	115 881.65 €
Solde (R-D)	0.00 €	115 881.65 €

FONCTIONNEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	240 927.77 €	144 510.08 €
Recettes	240 927.77 €	193 505.72 €
Solde (R-D)	0.00 €	48 995.64 €

→ Excédent d'investissement : 115 881.65 €

→ Excédent de fonctionnement : 48 995.64 €

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif du budget « Assainissement » et le Compte de Gestion dressé par le Trésorier de Vitré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés ci-dessus et accepte de transférer les résultats à Vitré Communauté qui en a désormais la compétence. Ce transfert nous amène donc à clôturer ce budget.

⇒ 2020-02-09 – Vote du compte administratif et compte de gestion 2019 du budget principal « Commerces »

Le Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2019 ont été présentés de la façon :

	Alloué	Total émis
Dépenses	195 078.48 €	43 142.66 €
Recettes	195 078.48 €	239 454.27 €
Solde (R-D)	0.00 €	196 311.61 €

INVESTISSEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	154 796.56 €	0.00 €
Recettes	154 796.56 €	156 796.56 €
Solde (R-D)	0.00 €	156 796.56 €

FONCTIONNEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	40 281.92 €	43 142.66 €
Recettes	40 281.92 €	82 657.71 €
Solde (R-D)	0.00 €	39 515.05 €

- **Excédent d'investissement : 156 756.56 €**
→ **Excédent de fonctionnement : 39 515.05 €**

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif du budget principal « Commerces » et le Compte de Gestion dressé par le Trésorier de Vitré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés ci-dessus et autorise M. Le Maire à reverser l'excédent sur le budget communal étant donné que ce budget va être clôturer.

⇒ **2020-02-10 – Vote du compte administratif et compte de gestion 2019 du budget principal « ZAC de la Huberderie »**

Le Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2019 ont été présentés de la façon :

	Alloué	Total émis
Dépenses	0.00 €	190 973.17 €
Recettes	0.00 €	232 282.22 €
Solde (R-D)	0.00 €	41 309.05 €

INVESTISSEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses		
Recettes		
Solde (R-D)	0.00 €	0.00 €

FONCTIONNEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses		190 973.17 €
Recettes		232 282.22 €
Solde (R-D)	0.00 €	41 309.05 €

- Investissement : 0.00 €
- Excédent de fonctionnement : 41 309.05 €

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif du budget principal « ZAC de la Huberderie » et le Compte de Gestion dressé par le Trésorier de Vitré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés ci-dessus.

⇒ 2020-02-11 – Vote du compte administratif et compte de gestion 2019 du budget principal « ZA La Morandière »

Le Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2019 ont été présentés de la façon :

	Alloué	Total émis
Dépenses	813 746.91 €	456 193.22 €
Recettes	813 746.91 €	447 903.63 €
Solde (R-D)	0.00 €	- 8 289.59 €

INVESTISSEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	495 521.79 €	228 096.61 €
Recettes	495 521.79 €	228 096.61 €
Solde (R-D)	0.00 €	0.00 €

FONCTIONNEMENT

	Alloué	Total émis
Dépenses	318 225.12 €	228 096.61 €
Recettes	318 225.12 €	219 807.02 €
Solde (R-D)	0.00 €	- 8 289.59 €

- Investissement : 0.00 €
- Déficit de fonctionnement : - 8 289.59 €

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif du budget principal « ZA La Morandière » et le Compte de Gestion dressé par le Trésorier de Vitré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés ci-dessus. Ce budget devait être clôturé mais une erreur de saisie ayant eu lieu, le déficit sera reversé sur le budget communal une fois que le Budget primitif sera voté.

⇒ **D.I.A.**

La Commune a été saisie de 2 Déclarations d'Intention d'Aliéner :

- Un bien situé 8, rue de la Ville en Bois, cadastré section A, N° 1289 d'une superficie de 678 m².

- Un bien situé Rue Léonard de Vinci cadastré section A, N° P1733 « Le Champ du Bourg » d'une superficie de 487 m².

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur les 2 biens mentionnés ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Réunion P.L.U. : mercredi 12 février 2020 à 19h00 à la salle annexe » de la salle des sports.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 09 mars 2020 à 20h30